



RECUEIL DES ENGAGEMENTS DU CANADA AUX ACCORDS ET INSTRUMENTS INTERNATIONAUX SUR L'ENVIRONNEMENT

Déclaration commune des dirigeants du Canada et de la Chine sur les changements climatiques et la croissance propre

CATÉGORIE DU SUJET :

Changements climatiques

TYPE D'ACCORD / D'INSTRUMENT :

Bilatéral

FORME :

Cadre de coopération

STATUT

- Émis le 4 décembre 2017
- En cours

MINISTÈRE RESPONSABLE ET MINISTÈRES PARTENAIRES :

Responsable : Environnement et Changement climatique Canada; le ministère de l'Écologie et de l'Environnement de la République populaire de Chine (anciennement le ministère de la Protection de l'environnement de la République populaire de Chine).

Partenaires : Affaires mondiales Canada
Autres ministères canadiens et chinois

AUTRES RENSEIGNEMENTS :**Sites Web :**

[Déclaration conjointe du Canada et de la Chine sur les changements climatiques et la croissance propre](#)

Personnes-ressources :

[Centre de renseignements d'ECCC](#)

L'ÉDITION DU RECUEIL :

Février 2022

RÉSUMÉ EN LANGAGE CLAIR

La *Déclaration conjointe des dirigeants du Canada et de la Chine sur les changements climatiques et la croissance propre* a été émise par le premier ministre Justin Trudeau et le premier ministre Li Keqiang à Beijing le 4 décembre 2017, à l'occasion du deuxième dialogue annuel des dirigeants Canada-Chine. Elle illustre la collaboration bilatérale continue et le potentiel d'un engagement accru entre les deux pays et elle énonce que l'Accord de Paris est irréversible et ne sera pas renégocié. Par cette déclaration conjointe, les dirigeants ont réitéré l'engagement des deux pays à contrer les changements climatiques; ils se sont engagés à prendre des mesures concrètes et à faire preuve de détermination pour encourager la transition vers une économie et une société concurrentielles, à faibles émissions de carbone et résistantes aux changements climatiques, et à promouvoir une croissance propre. Les deux pays se sont aussi entendus pour mettre en place deux dialogues à l'échelon ministériel sur les changements climatiques et l'énergie propre entre leurs ministères respectifs chargés des questions environnementales et de l'énergie propre.

OBJECTIF

Renforcer la collaboration bilatérale et accélérer les efforts des deux pays pour atténuer les changements climatiques, renforcer la résilience et soutenir une croissance propre.

ÉLÉMENTS PRINCIPAUX

Les deux pays se sont engagés à prendre des mesures concrètes dans les domaines que voici :

- Partager de l'information sur les politiques nationales pertinentes, échanger des pratiques exemplaires, promouvoir la coopération dans la recherche et le développement technologiques.
- Faciliter l'implication interentreprises pour aider à saisir les possibilités économiques découlant de la transition vers une économie plus écologique, à faibles émissions de carbone.

- Établir le dialogue ministériel sur les changements climatiques afin de fournir une tribune pour un dialogue stratégique global sur les changements climatiques.
- Établir le dialogue ministériel sur l'énergie propre afin de fournir une tribune pour promouvoir des solutions en matière d'énergie propre.
- Promouvoir le développement des sources d'énergie et des ressources renouvelables et examiner la possibilité d'accélérer l'innovation et la commercialisation des projets de démonstration en matière d'énergie et de technologie propres.

RÉSULTATS PRÉVUS

Au moyen des activités en coopération énumérées dans la déclaration commune, le Canada et la Chine comptent faire avancer les mesures prises à l'échelle nationale et internationale pour lutter contre les changements climatiques et encourager la croissance propre.

PARTICIPATION DU CANADA

Cette déclaration conjointe renforce la coopération entre le Canada et la Chine sur l'atténuation des changements climatiques et la promotion de la croissance propre, en appui aux engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris et envers les mesures de lutte aux changements climatiques.

RÉSULTATS ET PROGRÈS

Activités

Le premier dialogue ministériel sur les changements climatiques s'est déroulé en novembre 2018; il était présidé par la ministre de l'Environnement et du changement climatique du Canada, Catherine McKenna, et le ministre de l'Écologie et de l'Environnement de la Chine, Li Ganjie. À l'issue du dialogue, les deux parties ont signé le *Protocole d'entente sur la coopération en matière de changements climatiques*.

De plus, le Canada continue d'appuyer le travail du Conseil chinois de coopération internationale en environnement et en développement.